

Brochure du comité français de liaison des mouvements pour l'unité européenne sur le congrès de La Haye (1948)

Légende: En 1948, le Comité français de liaison des mouvements pour l'unité européenne publie une plaquette qui rappelle notamment les objectifs du congrès européen de La Haye, la nature de ses résolutions et la suite que les mouvements pro-européens s'efforcent d'y donner en France.

Source: Le congrès de La Haye. Son objet et ses réalisations. Paris: Comité français de liaison des mouvements pour l'unité européenne, 1948. 19 p.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/brochure_du_comite_francais_de_liaison_des_mouvements_pour_l_unite_europeenne_sur_le_congres_de_la_haye_1948-fr-2d9b7f75-4806-4d1d-9dfa-451bfa0a8b7f.html

Date de dernière mise à jour: 24/10/2012

Le congrès de l'Europe. Son objet et ses réalisations

Fidèles à la consigne donnée par les promoteurs du congrès de l'Europe, les membres du Comité français de liaison se sont efforcés de réunir à La Haye des personnalités françaises de toutes tendances, disciplines et confessions, mais non une délégation française de caractère national affirmé.

Il convient cependant maintenant de donner à tous les Français qui ont assisté au congrès de l'Europe et à tous ceux qui avaient le désir de s'y rendre, les moyens de se réunir et d'agir en commun pour faire triompher l'idée européenne.

Les principaux mouvements pour l'unité européenne

Les principaux mouvements pour l'unité européenne sont actuellement, par ordre alphabétique, les suivants :

Conseil français pour l'Europe unie, spécifiquement français, d'esprit apolitique, groupant des personnalités de la politique, des lettres, et des milieux économiques et sociaux, fondé en juillet 1947 par MM. Édouard Herriot et René Courtin, et dont le président est M. Raoul Dautry (siège : 48, rue Saint-Honoré, Paris 1er).

Forces ouvrières syndicalistes européennes, mouvement fondé en mai 1948 par MM. Léon Chevalme, président, et Jean Mathé, délégué général (siège : 20, rue Guersant, Paris 17e).

Ligue indépendante de coopération (économique) européenne, de caractère international, fondée en mars 1947 et présidée par M. Paul Van Zeeland, ancien premier ministre de Belgique, dont le vice-président est le sénateur Pieter Kerstens (catholique hollandais) et dont la section française est présidée par M. Daniel Serruys avec pour vice-présidents MM. Maurice Bouladoux, Albert Bouzanquet, Jacques Chastenet et Edmond Giscard d'Estaing (siège 6, rue Egmont à Bruxelles; Section française : 199, boulevard Saint-Germain, Paris, 7e).

Mouvement pour les États-Unis socialistes d'Europe, de tendance spécifiquement socialiste, dirigé par MM. Bob Edwards (Grande-Bretagne) et Marceau Pivert; secrétaire général M. Gironella (Espagne) (siège : 82, boulevard des Batignolles, Paris, 17e).

Nouvelles Équipes internationales, d'esprit démocrate chrétien, dont le président international est M. Robert Bichet (siège provisoirement fixé à Bruxelles, sera transféré à Paris en juillet).

Union européenne des fédéralistes, fondée en 1946, très attachée à la représentation des forces vives et des éléments régionalistes, dont le président exécutif est le docteur Henri Brugmans (socialiste des Pays-Bas) et dont la section française dite Union française des fédéralistes, animée par M. André Voisin, réunit vingt-trois mouvements différents (siège : Palais Wilson, à Genève; en France, 9, rue Auber, Paris, 9e).

Union libérale mondiale, dont l'activité est principalement européenne (siège : 29, St-James Place, à Londres).

Union parlementaire européenne, dont l'animateur est le comte Coudenhove Kalergi et le président M. Georges Bohy (socialiste belge); le groupe fédéraliste du Parlement français, qui lui est rattaché, a pour président M. Paul Rivet et pour secrétaires Mlle Trinquier et M. Triboulet (siège : Gruben bei Gstaad, Suisse; en France, au Palais Bourbon).

United Europe Movement, spécifiquement anglais, fondé et présidé par M. Winston Churchill et dont les secrétaires généraux sont le Révérend Gordon Lang (travailliste) et M. Duncan Sandys (siège : 90 St-Stephen's House, Victoria Embankment, à Londres).

La coordination des mouvements existants

Le 11 novembre 1947 a été créé le *Comité international de coordination des mouvements pour l'unité*

européenne qui groupait primitivement, à raison de quatre par mouvement, les représentants du Conseil français pour l'Europe unie, de la Ligue indépendante de coopération (économique) européenne, de l'Union européenne des fédéralistes, de l'United Europe Movement, auxquels se sont joints ensuite les représentants de l'Union parlementaire européenne, des Nouvelles Équipes internationales et des observateurs de l'Union libérale et du Mouvement pour les États-Unis *socialistes* d'Europe.

Le Comité international de coordination a pour président du bureau exécutif M. Duncan Sandys et pour secrétaire général le docteur Joseph Retinger (Pologne). Son siège provisoire est 98, St-Stephen's House, Victoria Embankment, à Londres. Le bureau de Paris est dirigé par M. Georges Rebattet (secrétaire général adjoint) : 43, avenue d'Iéna, Paris (16e).

Sur le plan français semblable effort de coordination entre mouvements existants a été entrepris l'an dernier, le *Comité français de liaison des mouvements pour l'unité européenne* en est le résultat. Ce comité groupe, sous la présidence de M. Daniel Serruys les représentants du Conseil français pour l'Europe unie, du groupe fédéraliste du Parlement français, de la section française de la Ligue indépendante de coopération (économique) européenne, du Mouvement *français* pour les États-Unis d'Europe, de la section française des Nouvelles Équipes internationales et de l'Union française des fédéralistes ; des liaisons étroites sont maintenues avec le Mouvement pour les États-Unis *socialistes* d'Europe.

Le 18 décembre 1947 a été fondé en vue de la propagande dans les masses, le Mouvement français pour les États-Unis d'Europe qui a élu pour président M. Raoul Dautry. Il tient de nombreuses réunions en province et à Paris ; lors de la première manifestation du mouvement à la Sorbonne, ont pris la parole MM. Raymond Aron, Robert Buron, René Courtin, André Noël, André Philip, Marceau Pivert, Raymond Triboulet ; tous les Français désirant travailler pour l'Europe peuvent adhérer à ce mouvement qui n'a aucun caractère politique et dont les bureaux sont provisoirement installés 9, rue Auber, Paris (9e).

Les préparatifs du congrès

Il est difficile de dire qui a eu le premier l'idée du congrès de l'Europe car, sous la forme d'États-généraux de l'Europe, de Parlement européen, d'Assemblée européenne, de congrès, tous les membres au Comité international songeaient à promouvoir dans le courant de 1948 une réunion des personnalités européennes capables de donner vie à l'idée d'unité européenne et d'exercice en commun des souverainetés nationales. Il semble cependant que ce soit dans la conception de M. Winston Churchill que les organisateurs aient le plus puisé.

Lancée en janvier 1948, l'idée du congrès a reçu aussitôt un excellent accueil tant aux Pays-Bas que dans d'autres pays ; La Haye ayant été choisie comme lieu de réunion, le sénateur Pieter Kerstens a été désigné comme président du comité d'organisation.

Le nombre total des participants était limité à 800, y compris les observateurs des pays non libres, du Saint-Siège, et d'outre-Atlantique ; chaque comité national s'est efforcé d'assurer à sa délégation, dans d'étroites limites numériques, un caractère varié et représentatif, bien qu'aucun congressiste ne pût recevoir de « mandat ».

Le Comité français présidé par M. Serruys a eu du mal à vaincre les réticences qu'il rencontrait de plusieurs côtés ; notamment l'opposition de certains travaillistes devait influencer jusqu'au dernier moment sur la composition des délégations et nuire à la participation massive des socialistes du continent (on sait que néanmoins une quarantaine de députés travaillistes anglais sont venus à La Haye ainsi que dix-sept parlementaires socialistes et quinze syndicalistes français).

En même temps les *commissions préparatoires* se mettent au travail et élaboraient les rapports qui ont été soumis au congrès.

La commission politique s'est fondée principalement sur les rapports préparatoires du Conseil français pour l'Europe unie (rédigés avec le concours de MM. Edmond Vermeil et Jean Maroger) et l'United Europe

Movement.

La commission économique et sociale a confronté de nombreux rapports préparatoires rédigés par des Anglais (tels M. Chambers, Lord Layton, M. Beddington Behrens), des Belges (M. Cornil), des Hollandais (M. Klaasse) et des Français (tels M. Jerram, M. Weil, etc.). La tâche principale est revenue à Lord Layton et à M. Daniel Serruys, qui durent s'efforcer de concilier des points de vue très contradictoires ; certaines tendances n'ont pu cependant être pleinement exprimées faute d'envoi de rapports préparatoires faisant valoir leur point de vue. Les rapports préparatoires ont été imprimés ou ronéotypés pour servir documents annexes au rapport commun.

La commission culturelle, constituée plus tardivement, a élaboré son rapport sur des bases établies par MM. Denis de Rougemont, Kenneth Lindsay (Grande-Bretagne), Stefan Glaser (Pologne), Robert Aron et Paul Gaultier.

La composition du congrès

Par suite de l'abstention de nombreux parlementaires italiens retenus par les élections présidentielles, et par suite des difficultés de transport des invités turcs, le congrès rassembla seulement 740 délégués ou observateurs : Allemagne 51 ; Autriche 12 ; Belgique 68 ; Bulgarie 3 ; Canada 2 ; Danemark 32 ; Eire 5 ; Espagne 7 ; Finlande 1 ; Grèce 18 ; Grande-Bretagne 145 ; Hongrie 4 ; Islande 1 ; Italie 57 ; Liechtenstein 3 ; Luxembourg 8 ; Norvège 12 ; Pays-Bas 59 ; Pologne 5 ; Portugal 4 ; Roumanie 5 ; Saint-Siège 1 ; Sarre 5 ; Suède 19 ; Suisse 40 ; U.S.A. 4 ; Tchécoslovaquie 10 ; Turquie 1 et Yougoslavie 3.

Ancien chef d'État tel M. Pillet Golaz ; anciens président du Conseil ou ministres des Affaires étrangères tels MM. Churchill, Gafenco, Janssen, Eden, Krnjevic (Yougoslavie), Kristansen (Danemark), Indalecio Prieto, Procopé (Finlande), Ramadier, Reynaud, Romer (Pologne) et van Zeeland ; ministres en exercice tel MM. Augarde, (Belgique), Heinemann (Allemagne), Johann Hoffmann (Suisse) et F. Mitterrand ; présidents de partis ou de syndicats tels MM. Chevalme, Cool (Belgique) Duchacek (Tchécoslovaquie), Romme (Pays-Bas), Gaston Tessier, Lohest (Belgique) et Topalovic (Yougoslavie) ; ecclésiastiques tels Mgr Chevrot et Mgr Giobbe (Saint-Siège) ; diplomates tels MM. François-Poncet et le comte Carandini ; écrivains, tels MM. Étienne Gilson, Charles Morgan, Salvador de Madariaga ; universitaires tels M. Rifflet et le professeur Rappard ; juristes tels M. René Capitant et M. Juliot de La Morandière ; médecins tels Lord Moran et le professeur Polonowski ; savants tels MM. Émile Borel et le professeur Gilbert Murray ; explorateurs tels M. Peter Fleming et H. de Ségogne ; économistes tels MM. Jacques Rueff et Tinbergen (Pays-Bas) ; sociologues tels Sir Harold Butler et M. Louis Salleron ; chefs d'entreprises tels MM. Jacques Lacour-Gayet ; Hély d'Oissel et Otton (président de Philips) ; artistes comme Sir Adrien Boulton et M. Landoski ; journalistes comme M. René Courtin ; Lord Layton ; R. Pilsudski et Raymond Silva ; femmes d'action comme Mme Peyroles et Mme Claire Saunier ; déportés comme le Père Chaillet, M. Edmond Michelet, Mme de Suzannet ; militants syndicalistes comme MM. Delargy, Lafond et Mathé ; dirigeants des mouvements fédéralistes tels MM. Buchmann, Koch et André Voisin ; animateurs de mouvements d'associations familiales, d'anciens combattants, etc... ; toutes les forces vives du continent étaient représentées et ceux qui, tels le cardinal Gerlier, M. Édouard Herriot, ou M. P.-H. Teitgen, ont été empêchés au dernier moment de venir, en ont manifesté leur vif regret.

Un service d'accueil parfait, une organisation matérielle soignée dans ses plus petits détails, une multitude d'aides bénévoles néerlandaises ont assuré aux congressistes un séjour très agréable, bien que des modifications tardives aux plans de logement aient handicapé partiellement l'installation des délégués français et belges.

Les travaux du congrès

Le congrès a été ouvert le 7 mai au Ridderzaal de La Haye en présence de la princesse Juliana et du prince Bernhard, par un discours de M. Winston Churchill qui souleva l'enthousiasme et par des allocutions du bourgmestre de La Haye et du sénateur Pieter Kerstens. Très longuement applaudi, M. Brugmans a développé ensuite les thèses fédéralistes et plusieurs chefs de délégations ont exprimé leur espoir de voir

l'Europe s'unir pour éviter de périr et manifesté leur confiance née de la présence de tant d'illustres personnalités venues pour affirmer leur volonté d'union.

Prenant pour base les rapports établis par les commissions préparatoires, les trois commissions du congrès auxquelles chaque congressiste était libre de participer selon ses goûts, ont aussitôt commencé à travailler jour et nuit sans presque discontinuer.

La commission politique réunit environ la moitié des congressistes, d'abord au Dierentuin, puis au Ridderzaal. Ses bureau comprenait : président M. Paul Ramadier ; rapporteurs MM. Leslie Hall et René Courtin ; secrétaires MM. Hopkinson et André Noël. La représentation française à la commission politique était particulièrement brillante mais dispersée, et la cohésion britannique telle que la plupart des suggestions françaises furent repoussées, notamment celles de M. Hytte et de Maître Lussan prévoyant la désignation d'une partie des membres de l'Assemblée européenne par des organismes représentatifs tels que syndicats, et celle de M. Paul Reynaud, soutenue par MM. Édouard Bonnefous et Pierre Bourdan, prévoyant dans un bref délai l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel et direct à raison d'un élu par million d'électeurs. Parmi les autres interventions les plus marquantes de la commission politique on doit citer celles de MM. André François-Poncet et Drapier (socialiste belge) sur l'Allemagne, de MM. Mackay (travailleuse) et Macmillan (conservateur) en faveur d'une Assemblée élue par les Parlements, de MM. Émile Borel, Gérard Kumleben, P. O. Lapie, etc.

Le texte de résolution préparé par le bureau put être enfin adopté par la commission et, présenté par M. Ramadier le 10 mai, au cours d'une séance plénière présidée par M. Eden, fut ratifié à l'unanimité par le congrès. Ce texte déclare notamment :

- que l'heure est venue pour les nations de l'Europe de transférer certains de leurs droits souverains pour les exercer désormais en commun ;
- que doit être convoquée de toute urgence une Assemblée européenne élue par les Parlements dans leur sein ou au dehors ;
- qu'une Commission doit immédiatement préparer une Charte des droits de l'Homme et définir les critères auxquels se reconnaîtra une démocratie ;
- qu'une Cour de Justice devra faire respecter la Charte ;
- que l'Union ou la Fédération européenne (le texte ne tranche pas sur ce point) ne constituera une menace contre aucune nation.

La commission économique et sociale réunit environ 200 congressistes dans une salle annexe du Ridderzaal. Son bureau comprenait : président : M. Paul van Zeeland ; rapporteurs : Lord Layton et M. Daniel Serruys ; secrétaires ; Lady Rhys Williams et M. Paul Naudin. La représentation française, quoique peu nombreuse obtint des succès manifestes, notamment sur les questions monétaires à la suite des interventions de MM. Jacques Rueff et J. Lacour-Gayet, sur les questions sociales (intervention de MM. Raoul Dautry et Gaston Tessier), sur la participation des travailleurs (intervention de MM. Le Bourre et Mathé), sur l'appréciation des travaux du comité économique européen (intervention de M. Leenhardt). La discussion n'en fut pas moins âpre, se prolongeant une fois jusqu'à 3 heures, une seconde fois jusqu'à 6 heures du matin et marquée par des incidents de séance tel le départ de plusieurs syndicalistes à la suite d'une intervention de M. Beddington Behrens, appuyée par Lord Layton. Le texte définitif des résolutions ne put être établi que grâce aux interventions de MM. Ramadier, Drapier, Serruys et Mathé, au cours de la séance plénière du lundi après-midi, présidée par le professeur Rappard. Il fut alors voté à l'unanimité. Le texte déclare notamment :

- que l'aide généreuse des États-Unis donne à l'Europe une splendide occasion de reconstruction économique ;
- que les travailleurs et leurs organisations représentatives devront être étroitement associés à la création et

au développement de l'économie de l'Europe unie ;

— que l'Union économique est une urgente nécessité ;

— que les restrictions quantitatives et les tarifs douaniers entre États participants doivent être réduits puis abolis ;

— que la libre convertibilité des monnaies doit être préparée par l'équilibre des budgets et l'institution de clearings multilatéraux, et aboutir à l'unification monétaire ;

— que la liberté des déplacements de main-d'œuvre doit être accrue ;

— que le plein emploi doit être assuré et les législations sociales harmonisées ;

— que des organismes spéciaux devront étudier les problèmes des migrations de main-d'œuvre, le statut l'invention, la libre circulation des voyageurs, l'élimination des doubles taxations fiscales, les problèmes de la Ruhr, etc.

* * *

La commission culturelle réunit une centaine de congressistes. Son bureau comprenait : président ; M. Salvador de Madariaga ; rapporteurs : M. Denis de Rougemont, Alexandre Marc et Kenneth Lindsay ; secrétaires : MM, C. Rodd et Raymond Silva. Ses débats furent moins agités que ceux des deux autres sections et, à la suite des interventions de MM. Charles Morgan, Stefan Glaser, Étienne Gilson, Paul Bret, de Mme Claire Saunier et de plusieurs représentants des églises, un texte de résolution put être établi et adopté à l'unanimité par le congrès dès le dimanche 9 au cours d'une séance plénière spéciale.

Ce texte déclare notamment :

— qu'il faut créer un centre européen de la culture, indépendant des contrôles gouvernementaux, chargé de favoriser la libre circulation des idées, publications et œuvres d'art, de faciliter la coordination des recherches, la collaboration étroite des corps enseignants, etc. ;

— qu'il faut créer un centre européen de la jeunesse et de l'enfance ;

— qu'il faut créer une Cour suprême de justice, supérieure aux États, à laquelle puissent en appeler les personnes et les collectivités.

* * *

Parallèlement aux travaux des commissions, ont eu lieu des réunions de parlementaires, de militants fédéralistes, de représentants des mouvements féminins qui tous ont décidé de renforcer leur action en faveur de l'unité européenne. Enfin une grande manifestation publique réunit à Amsterdam le dimanche après-midi les congressistes et la foule hollandaise.

* * *

La séance de clôture, présidée par M. Paul van Zeeland, a été marquée par des messages et des discours pleins d'espoir qui confirmaient l'impression recueillie dans les couloirs au sujet du succès et de l'opportunité du congrès.

Tout au plus a-t-on pu noter le regret que la tâche absorbante des commissions n'ait pas permis aux congressistes de prendre entre eux des contacts plus personnels, ni même de confronter leurs points de vue au sein de réunions de tous les membres de la délégation française (pourtant organisées par le secrétariat de la délégation à deux reprises).

Enfin, tous les congressistes n'ont pas eu la conscience très nette de ce qui allait sortir de positif des résolutions prises à La Haye, ni des organismes chargés de perpétuer l'action entreprise.

Mais cette action est poursuivie, et, dans une seconde partie, nous allons indiquer ce qui a été déjà fait depuis La Haye, et ce qui peut être fait immédiatement à cet effet.

Ce qui a été fait depuis La Haye

A. — Par les membres de la délégation française.

Une réunion des délégués français à La Haye a été tenue le 21 mai, au siège du Comité français de liaison, sous la présidence de M. Raoul Dautry, 155 convocations avaient été lancées, tant à Paris, qu'en province (il est possible qu'il y ait eu quelques omissions involontaires) ; 112 délégués ont assisté à la réunion, dont plusieurs venant de province et 27 se sont excusés.

Des propositions propres à guider le Comité français de liaison ont été demandées, de nombreuses suggestions ont été faites dans un esprit constructif. Le Comité français a toutefois estimé correct de ne rien commencer avant la réunion du Comité international prévue pour la fin du mois de mai.

* * *

B. — Par le Comité international de coordination.

Le Comité international de coordination s'est réuni à Paris le samedi 29 et le dimanche 30 mai. A cette réunion assistaient les représentants de tous les mouvements participants, y compris l'Union parlementaire européenne.

Voici les principales décisions qui ont été prises :

Pour que la campagne en faveur de la mise à exécution des décisions votées à La Haye porte au maximum sur l'opinion publique, les parlements et les gouvernements, les mouvements participants coordonneront leurs activités, de façon à éviter les doubles emplois et les contradictions, chacun continuant toutefois à agir dans la sphère qui lui est propre.

L'organisme international de coordination comportera quatre éléments :

- a) un conseil pour déterminer les lignes principales de la politique à suivre ;
- b) un exécutif pour établir et diriger l'action nécessaire de cette politique ;
- c) diverses commissions créées par le Conseil ou l'Exécutif pour conduire les études ou mettre au point l'action dans chaque sphère ;
- d) un secrétariat général pour fournir les moyens de secrétariat aux organismes ci-dessus et pour prendre les mesures nécessaires à l'exécution de leurs décisions.

La constitution des commissions suivantes a été décidée :

Président :

— *Commission de la campagne populaire.*

Président : Professeur H. Brugmans.

— *Commission économique et sociale.*

Président : Sir Harold Butler.

— *Commission institutionnelle.*

Président : M. Ramadier (sous réserve de son acceptation définitive).

— *Commission culturelle.*

Président : Professeur Salvador de Madariaga.

— *Commission de presse et de radio.*

Président : Cdr. King Hall.

— *Commission des publications.*

Président : M. Kerstens.

— *Commission spéciale de la Charte.*

Président : M. Drapier.

— *Commission financière.*

Président : M. Beddington Behrens (sous réserve de son acceptation définitive).

Chaque mouvement participant désignera un représentant pour chacune des commissions, deux pour la commission de la campagne populaire : ces représentants pourront être ou non membres de l'Exécutif ; il y aura lieu de rechercher pour chaque commission une composition très large en faisant appel aux personnalités extérieures les plus compétentes.

Le secrétariat général donnera aux présidents toutes indications utiles à cet effet et leur fournira le secrétaire et en général, tous les moyens de secrétariat nécessaires.

La constitution des Commissions suivantes a été également envisagée :

— Commission d'action parlementaire.

— Commission féminine.

— Commission de la jeunesse.

— Commission des pays de l'Est.

— Commission des territoires d'outre-mer.

— Commission spéciale des problèmes allemands.

— Commission spéciale de la Cour suprême.

— Commission spéciale de l'Institut de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le texte officiel des résolutions votées à La Haye sera prochainement distribué aux délégués, aux gouvernements et aux parlementaires des pays libres d'Europe.

* * *

C. — Par le Comité français de liaison.

Le Comité français de liaison, tenant compte de ces décisions et des suggestions qui lui ont été faites à la réunion du 21 mai, a décidé le 10 juin la création des commissions d'études et d'action suivantes :

— Commission économique et sociale.

— Commission institutionnelle (politique).

— Commission spéciale de la Charte.

— Commission culturelle.

— Commission des territoires d'outre-mer.

— Commission de presse et de radio.

- Commission des publications.
- Commission féminine.
- Commission de la jeunesse.
- Commission spéciale de la Cour suprême.
- Commission de la campagne populaire (assurée par le Mouvement français pour les États-Unis d'Europe).
- Commission d'action parlementaire (assurée par le groupe fédéraliste du Parlement français).

Action immédiate

Les Français qui accepteront de participer effectivement à nos travaux voudront bien faire connaître, en renvoyant le bulletin ci-joint, à quelle commission ils apporteront leur concours. Ils seront avisés du jour et du lieu de la première réunion de cette ou de ces commissions. Les commissions éliront leur président, leur vice-président et leurs rapporteurs. Elles seront saisies par leur président des questions qu'il leur est demandé d'étudier par priorité, et seront priés d'informer le Comité français de liaison de l'état de leurs travaux, une semaine avant toute réunion du Comité international de coordination, car il importe que la France se montre aussi diligente que les autres pays.

Les personnalités désireuses de travailler à l'unification européenne peuvent en outre dès maintenant :

— adhérer au Mouvement français pour les États-Unis d'Europe qui n'a aucun caractère politique et compte parmi ses dirigeants ceux des divers mouvements particuliers (s'adresser à M. Gilles Barast, 9, rue Auber, tél.: OPE 81-00) ;

— adhérer à un mouvement particulier :

Groupe fédéraliste du Parlement français (s'adresser à M. Triboulet à l'Assemblée nationale, à Mlle Trinquier, au Conseil de la République) ;

Section française de la Ligue indépendante de coopération (économique) européenne (s'adresser à M. Paul Naudin, 199, boulevard Saint-Germain, tél. : LIT 21-66) ;

Section française des Nouvelles Équipes internationales (s'adresser à M. Robert Bichet, 22 bis, rue Félicien-David, tél. : INV 60-00, Poste 13) ;

Union française des fédéralistes (s'adresser à M. Jean Bareth, 9, rue Auber, tel. : OPE 81-00) ;

Forces ouvrières syndicalistes européennes (s'adresser à M. Raymond Le Bourre, 20, rue Guersant, tél. : ETO 05-18) ;

Mouvement pour les États-Unis *socialistes* d'Europe (s'adresser à M. Gironella, 82, boulevard des Batignolles).

Conclusion. — Vous devez nous aider à faire l'Europe dans un esprit de conciliation mutuelle. Les cités grecques sont mortes de leurs divisions ; il dépend de vous que vive la France et que vive l'Europe.

Pour cela donnez-nous vos idées et une partie de votre temps.